



PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Annexes à l'arrêté DRIEA IDF 2011-2-007 du 3 février 2011, portant approbation de la carte de bruit relative aux infrastructures ferroviaires de la Régie Autonome des Transports Parisiens dont le trafic annuel est supérieur à 60 000 passages de trains, sur le territoire du département des Hauts-de-Seine

ANNEXE 6

**DENOMBREMENT DES HABITANTS
ET DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE SANTE
DANS LES ZONES EXPOSEES AU BRUIT**

Le Préfet des Hauts-de-Seine

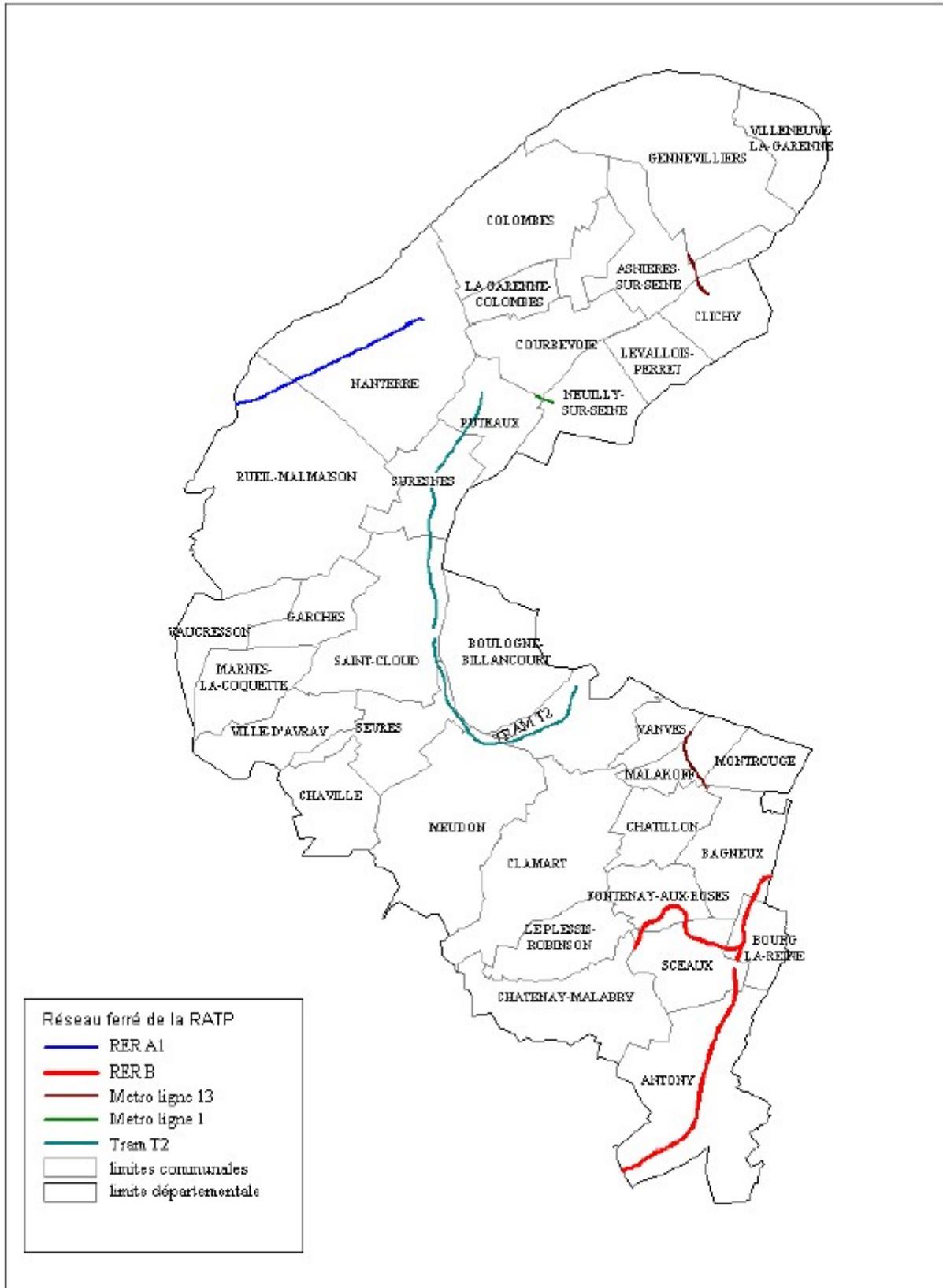
Patrick SZRZODA

Sommaire

.....	1
1.RÉSEAU CARTOGRAPHIÉ.....	3
2.CARTE DE TYPE A DE L'ARTICLE 3 DU DÉCRET DU 26 MARS 2006 : ZONES EXPOSÉES AU BRUIT	4
ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE JOUR-SOIR-NUIT) :.....	5
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE JOUR-SOIR-NUIT) :.....	5
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS DE SANTÉ PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE JOUR-SOIR-NUIT) :.....	5
ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE NUIT) :.....	7
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE NUIT) :.....	7
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS DE SANTÉ PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE NUIT) :.....	7
3.CARTE DE TYPE C DE L'ARTICLE 3 DU DÉCRET DU 26 MARS 2006 : ZONES DE DÉPASSEMENT DES VALEURS LIMITES	8
ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE JOUR-SOIR-NUIT L _{DEN} ET PÉRIODE NUIT L _N) :.....	10
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX (PÉRIODE JOUR-SOIR-NUIT L _{DEN} ET PÉRIODE NUIT L _N) :.....	10
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS DE SANTÉ PAR VOIES ET PAR CLASSES DE NIVEAUX.....	10
4.SUPERFICIE TOTALE EXPOSÉE À DES VALEURS DE LDEN SUPÉRIEURES À 55 DB, 65 DB, 75 DB :.....	10

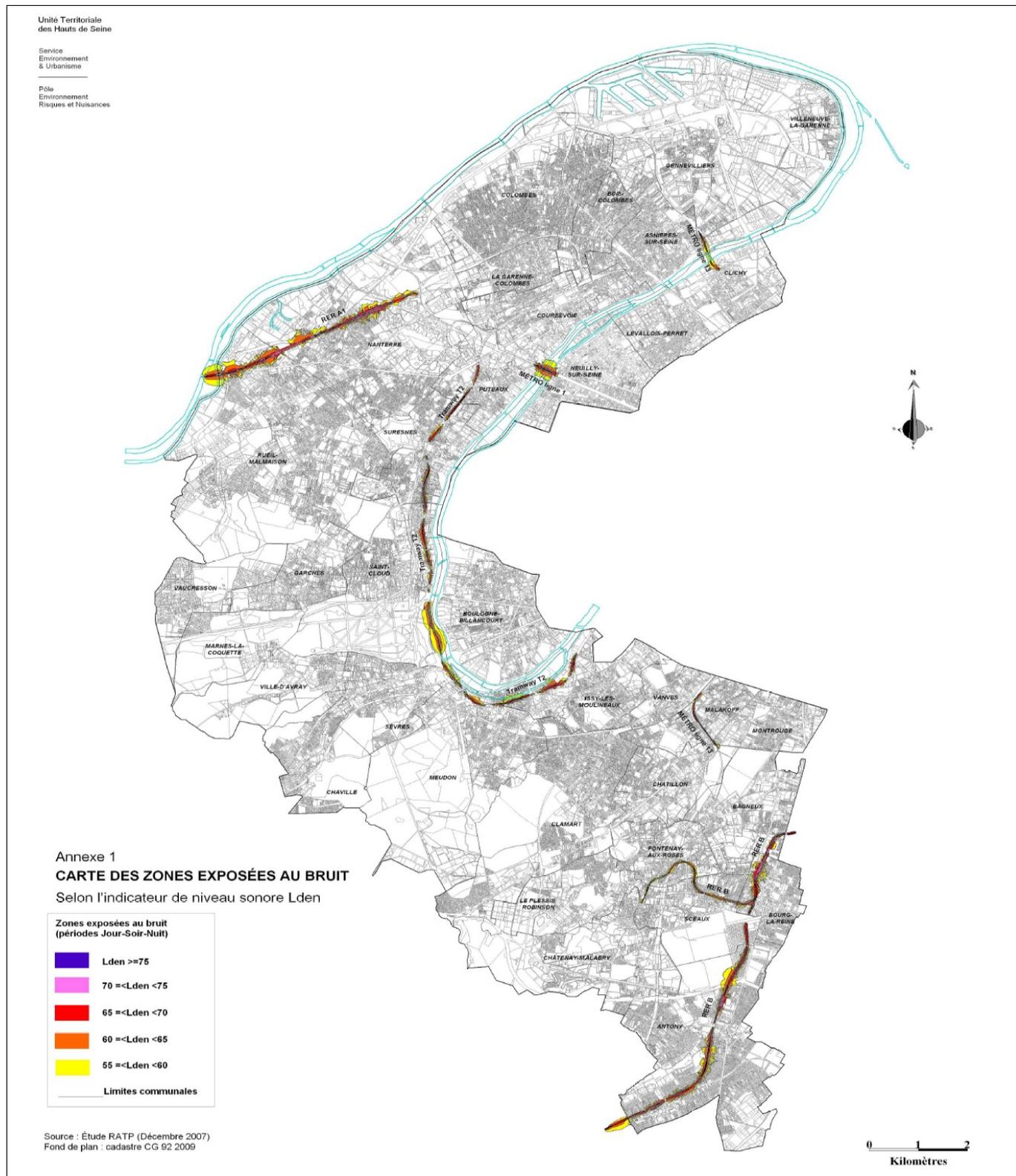
1. Réseau cartographié

Voies ferrées de la Régie Autonome des Transports Parisiens dont le trafic annuel est supérieur à 60 000 passages de trains.



2. Carte de type a de l'article 3 du décret du 26 Mars 2006 : Zones exposées au bruit

Carte des zones exposées au bruit : période jour / soir / nuit (Lden)



Estimation du nombre d'habitants par voies et par classes de niveaux (période jour-soir-nuit) :

Cartes des zones exposées au bruit, Lden, carte de type a						
Nom de la voie	55-60	60-65	65-70	70-75	Sup 75	Total
Métro ligne 1	866	231	0	0	0	1097
Métro ligne 13	1638	40	0	0	0	1678
RER A1	3772	1453	944	732	0	6901
RER B	6345	3506	2606	18	0	12475
Tram T2	2602	2163	962	108	0	5835
Total	15223	7393	4512	858	0	27986
Total arrondi à 100 près	15200	7400	4500	900	0	28000

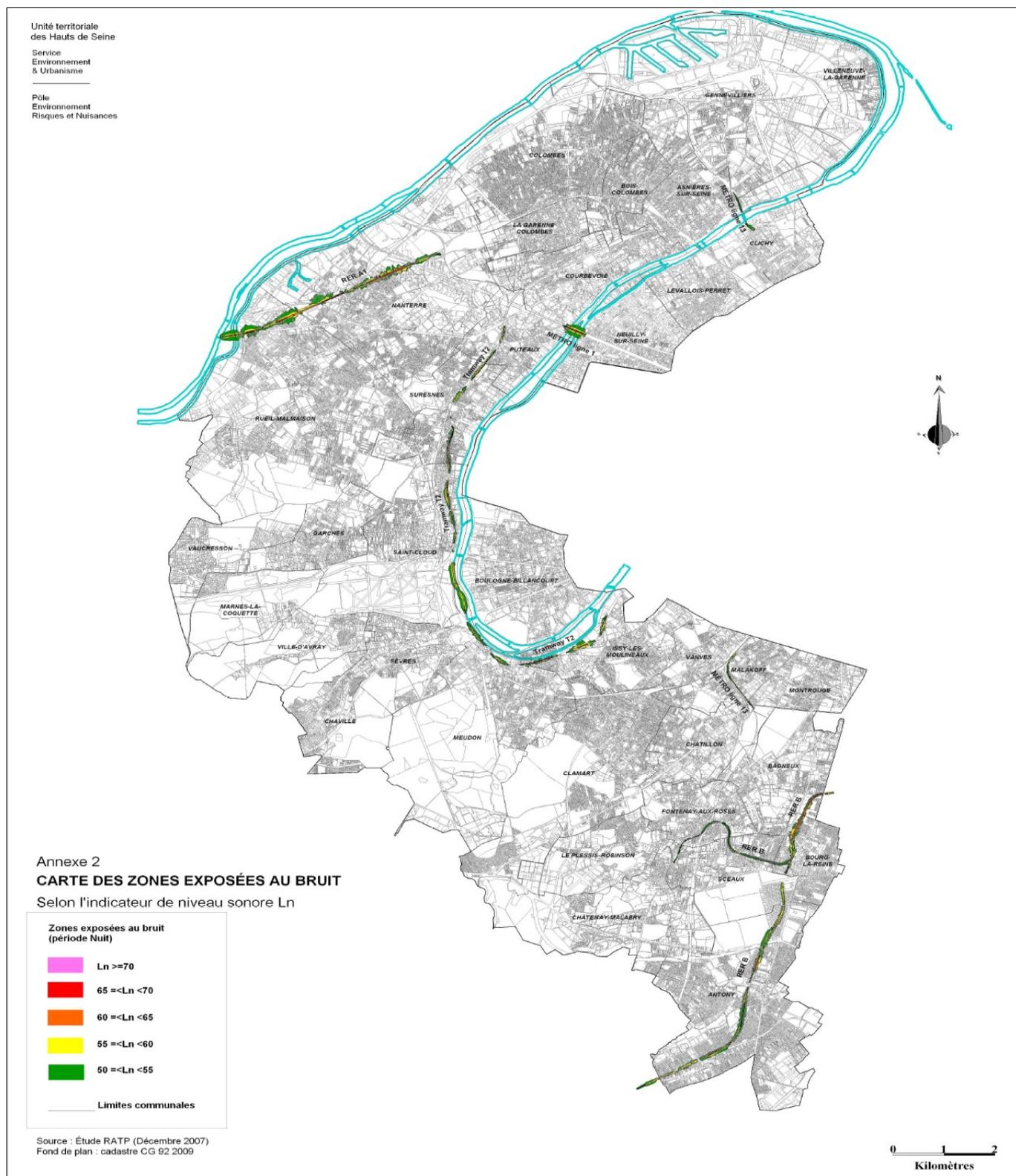
Estimation du nombre de bâtiments d'enseignement par voies et par classes de niveaux (période jour-soir-nuit) :

Carte des zones exposées au bruit, Lden, carte de type a						
Nom de voie	55-60	60-65	65-70	70-75	Sup 75	Total
RER A1	6	2	2		1	11
RER B	6	1	4	2	0	13
Tram T2	2				0	2
Total	14	3	6	2	1	21

Estimation du nombre de bâtiments de santé par voies et par classes de niveaux (période jour-soir-nuit) :

Carte des zones exposées au bruit, Lden, carte de type a						
Nom de voie	55-60	60-65	65-70	70-75	Sup 75	Total
RER B	2	1	0	0	0	3
Total	2	1	0	0	0	3

Carte des zones exposées au bruit : période nuit (L_n)



Estimation du nombre d'habitants par voies et par classes de niveaux (période nuit) :

Cartes des zones exposées au bruit, Ln, carte de type a						
Nom de la voie	50-55	55-60	60-65	65-70	Sup 70	Total
Métro ligne 1	273	0	0	0	0	273
Métro ligne 13	204	0	0	0	0	204
RER A1	1784	663	1126	8	0	35810
RER B	3436	2549	20	0	0	6005
Tram T2	2107	1087	210	0	0	3404
Total	7804	4299	1356	8	0	13467
Total arrondi à 100 près	7800	4300	1400	0	0	13500

Estimation du nombre de bâtiments d'enseignement par voies et par classes de niveaux (période nuit) :

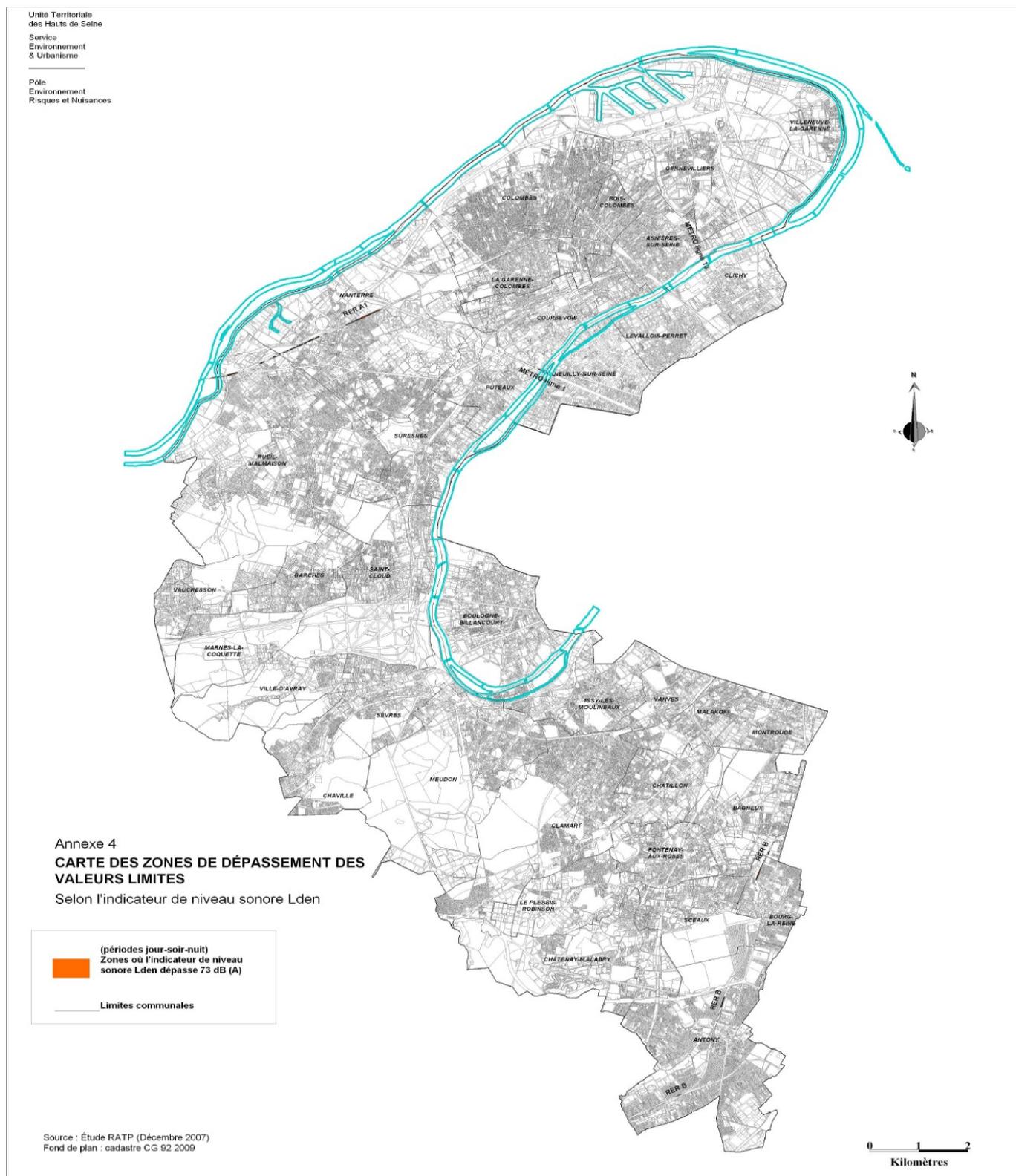
Carte des zones exposées au bruit, Ln, carte de type a						
Nom de voie	50-55	55-60	60-65	65-70	Sup 70	Total
RER A1	2	1	3	0	0	6
RER B	1	4	2	0	0	7
Total	3	5	5	0	0	13

Estimation du nombre de bâtiments de santé par voies et par classes de niveaux (période nuit) :

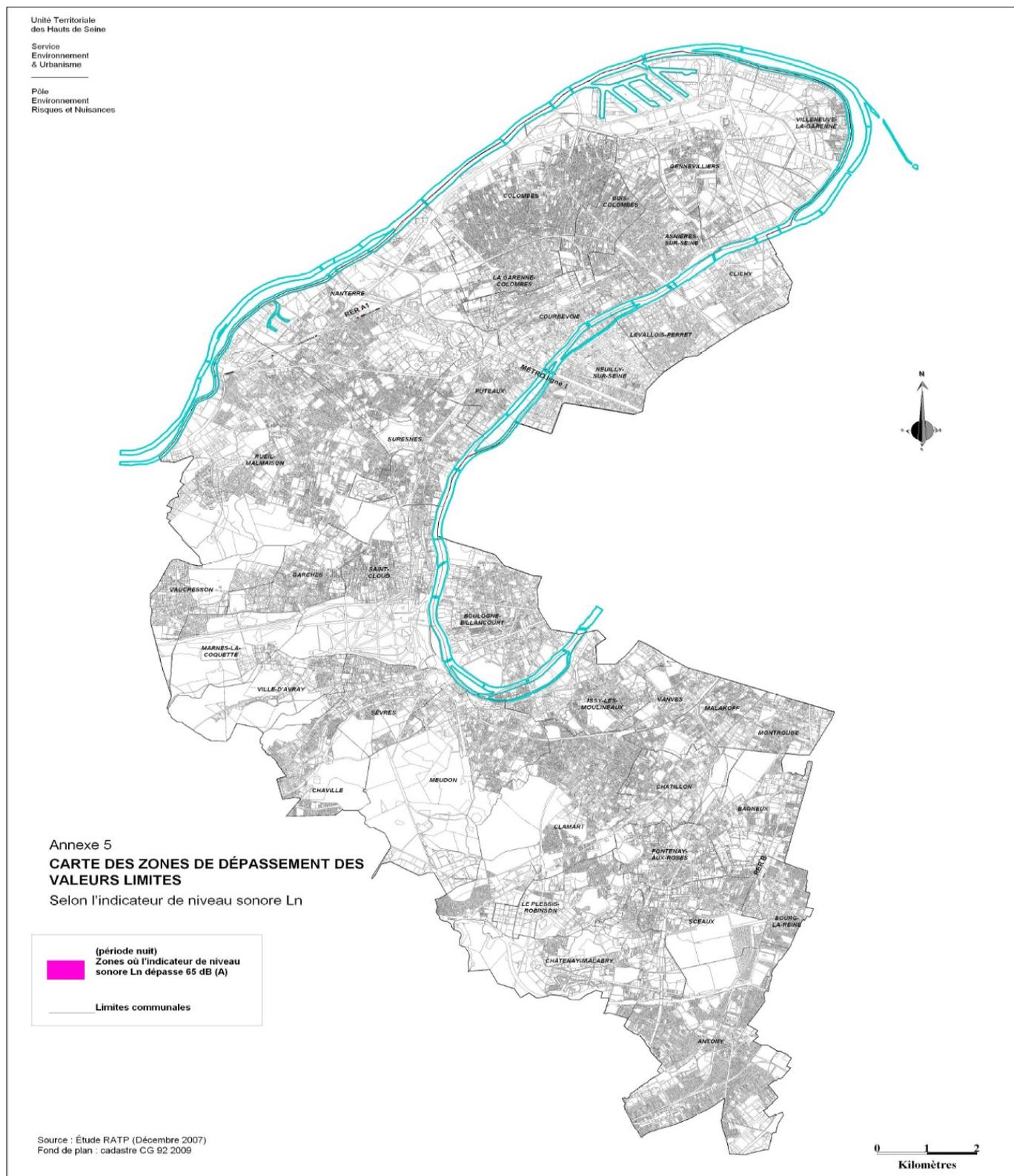
Carte des zones exposées au bruit, Ln, carte de type a						
Nom de voie	50-55	55-60	60-65	65-70	Sup 70	Total
RER B	1	0	0	0	0	1
Total	1	0	0	0	0	1

3. Carte de type c de l'article 3 du décret du 26 Mars 2006 : Zones de dépassement des valeurs limites

Carte des zones de dépassement des valeurs limites : période jour / soir / nuit (Lden)



Carte des zones de dépassement des valeurs limites : période nuit (Ln)



Estimation du nombre d'habitants par voies et par classes de niveaux (période jour-soir-nuit Lden et période nuit Ln) :

Carte des zones exposées au bruit, Lden, carte de type c	
voie	sup 73
Tram T2	2
Total	2
Total arrondi à 100près	0

Carte des zones exposées au bruit, Ln, carte de type c	
voies	sup 65
Métro ligne 1	0
Métro ligne 13	0
RER A1	8
RER B	0
Tram T2	0
Total	8
Total arrondi à 100 près	0

Estimation du nombre de bâtiments d'enseignement par voies et par classes de niveaux (période jour-soir-nuit Lden et période nuit Ln) :

Carte des zones exposées au bruit, Lden, carte de type c	
voie	sup 73
RER A1	1
Total	1

Carte des zones exposées au bruit, Ln, carte de type c	
voies	sup 65
Métro ligne 1	0
Métro ligne 13	0
RER A1	0
RER B	0
Tram T2	0
Total	0

Estimation du nombre de bâtiments de santé par voies et par classes de niveaux

Il n'y a pas de bâtiments de santé dans des zones de dépassement de valeurs limites.

4. Superficie totale exposée à des valeurs de Lden supérieures à 55 dB, 65 dB, 75 dB :

superficie totale couverte par les isophones ≥ 55 dB : 3,24 km²
 superficie totale couverte par les isophones ≥ 65 dB : 0,85 km²
 superficie totale couverte par les isophones ≥ 75 dB : 0,005 km²